

SECURENO'V

LA RÉNOVATION QUI SÉCURISE VOTRE LOGEMENT. **SUIVEZ-LE GUIDE!**

GRAND**LYON**

SÉCURISER SON LOGEMENT TOUT EN LE RÉNOVANT!

C'est possible, avec SECURENO'V! Le dispositif qui accompagne les propriétaires pour rénover et sécuriser leur logement gratuitement avec les experts de la Métropole de Lyon.



Vous le savez, certaines industries peuvent être à l'origine d'accidents dangereux. Les sites sur lesquels elles sont implantées sont bien connus et classés Seveso seuil haut.





Pour chacun de ces sites, un Plan de Prévention des Risques
Technologiques (PPRT) a été adopté pour limiter les risques de
nocivité sur la santé en cas d'accident en appliquant un principe simple :
plus l'exposition au risque est élevée, plus les actions préventives
sont importantes.

Les PPRT mis en œuvre par les partenaires publics et industriels visent notamment à réduire les risques à la source, limiter l'urbanisation aux abords des sites et protéger les habitants. Dans la vallée de la chimie, un peu plus de 5 000 logements privés à usage d'habitation principale existants à l'approbation du PPRT doivent obligatoirement être diagnostiqués pour évaluer les travaux prescrits à réaliser. Avec SECURENO'V les propriétaires peuvent bénéficier d'un accompagnement pour sécuriser leurs logements, sans frais!

SECURENO'V, UN DISPOSITIF CLÉ EN MAIN

VOTRE DIAGNOSTIC ET VOS TRAVAUX FINANCÉS À 100 %

Les travaux de sécurisation obligatoires prescrits par le diagnostic sont entièrement financés, dans une limite de 10% de la valeur vénale du logement jusqu'à 20 000 € maximum.

À noter : pour leur permettre de lancer les travaux, un acompte pourra être versé aux propriétaires n'étant pas en capacité de financer leur travaux.

LE FINANCEMENT DES TRAVAUX EST PRIS EN CHARGE DE LA FACON SUIVANTE :



40% pris en charge par l'État sous forme de crédit d'impôt



30% pris en charge par les industriels



30% pris en charge par la Métropole de Lyon et la Région Auvergne Rhône-Alpes

VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉS PAR UN EXPERT SECURENO'V

L'EXPERT VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DES ÉTAPES :

- Prise de rendez-vous avec un expert SECURENO'V
- Diagnostic de votre logement réalisé dans les 7 jours suivant la prise de rendez-vous.
- Rapport technique préconisant les travaux à réaliser et estimation financière établis dans les 10 jours suivants.
- 4 Consultation d'entreprises spécialisées par l'expert SECURENO'V (si vous le souhaitez) ou par vous-même.
- Montage du plan de financement après réception des devis obtenus auprès des professionnels, transmission du dossier de rénovation par l'expert à la Métropole de Lyon.
- Accompagnement dans tout le suivi des travaux jusqu'à l'achèvement



QUI SONT LES EXPERTS SECURENO'V?

Les experts SECURENO'V sont mandatés par la Métropole et ses partenaires de Lyon pour réaliser le diagnostic obligatoire.

Ces techniciens spécialistes du bâti et des solutions de réduction de la vulnérabilité des logements dans les contextes de risques technologiques vous conseillent et répondent à vos questions à toutes les étapes de votre projet.

PROPRIÉTAIRES, C'EST LE MOMENT DE VOUS I ANCER!

19 octobre 2024, c'est la date limite de réception des factures par SECURENO'V.

Plus tôt vous réalisez le diagnostic obligatoire de votre logement, plus tôt vous réalisez les travaux!

QUELS TRAVAUX POUR QUELS RISQUES ?

La probabilité d'un accident est faible, mais néanmoins réelle. Selon l'emplacement du logement, sa proximité avec un site industriel et la nature de l'activité industrielle, il existe trois types d'effets et risques :



Effet de surpression



Effet thermique



Effet toxique

© Unité Mohile AMARIS

Le diagnostic SECURENO'V va préciser les travaux prescrits ou recommandés en cas de priorisation aux propriétaires par le PPRT Vallée de la Chimie. Ils peuvent consister à réaliser des travaux de second œuvre ou à engager de plus gros investissements. Voici des exemples de travaux selon les catégories d'effets/risques :

- > Effet de surpression lié au souffle d'une explosion : remplacement des menuiseries, des fenêtres ou des vitres, renforcement de la structure du logement.
- > Effet thermique dû à un incendie ou une explosion : isolation du logement et remplacement des matériaux inflammables par des matériaux ignifugés.
- > Effet toxique quand l'air est contaminé par une substance chimique toxique : isolation du logement, mise en place d'un système d'arrêt de la VMC, création d'une pièce de confinement. Cette pièce pourra être utilisée au quotidien.



Les travaux de rénovation ne présentent que des avantages : bien souvent, ils servent aussi à l'isolation phonique et thermique des logements... sources de confort et d'économies sur les factures d'énergie !

SI VOUS NE SAVEZ PAS SI VOTRE LOGEMENT EST CONCERNÉ :

Appelez votre mairie

Feyzin – www.ville-feyzin.fr / 04 72 21 46 00

Irigny – www.irigny.fr / 04 72 30 50 50

Oullins – www.oullins.fr / 04 72 39 73 13

Pierre-Bénite – www.pierrebenite.fr / 04 78 86 62 62

Saint-Fons – www.saint-fons.fr / 04 72 09 20 20

Solaize – www.mairie-solaize.fr / 04 78 02 82 67

Vénissieux – www.ville-venissieux.fr / 04 72 21 44 44

ดน

 Vérifiez la localisation de votre logement sur grandlyon.com/securenov

SI VOTRE LOGEMENT EST CONCERNÉ:

vous pouvez prendre rendez-vous en ligne pour bénéficiez d'un diganostic gratuit sur grandlyon.com/securenov

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE, PARLEZ-EN À VOTRE PROPRIÉTAIRE !

Pour en savoir plus: www.grandlyon.com/securenov - securenov@grandlyon.com

En partenariat avec :

feyz1nx

































Métropole de Lyon 20, rue du Lac CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

www.grandlyon.com



